



FORMULAIRE DE DEMANDE POLITIQUE D'AIDE AUX ORGANISMES

VOLET 4 ANNIVERSAIRE DE FONDATION DES ORGANISMES

Date de réception

SECTION 1 - CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

L'organisme pour lequel je fais la demande (cochez s.v.p.) :

- A un minimum de 10 années d'existence. À titre d'information, les années d'anniversaire sont fixées comme suit : 10, 15, 20, 25, 30, 35, etc. et sont basées sur la preuve d'incorporation de l'organisme ou de la fondation.
- Désire organiser une ou plusieurs activité(s) spéciale(s) reliée(s) à l'anniversaire de son organisme avec rayonnement dans la communauté.

* Si l'ensemble des cases n'est pas coché, votre organisme n'est pas admissible à l'aide financière de ce volet.

SECTION 2 - IDENTIFICATION DE L'ORGANISME DEMANDEUR

Nom de l'organisme

AAAA MMJJ

Année d'immatriculation Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

Nom de la personne désignée

Fonction

Coordonnées de l'organisme :

Numéro Rue

Ville

Province

Code postal

Téléphone

Courriel (obligatoire)

SECTION 3 - INFORMATIONS SUR LE PROJET

Description des festivités et du rayonnement dans la communauté :

Date(s) de(s) (l') événement(s) :

1- Lieu de l'événement : _____

2- Lieu de l'événement : _____

3- Lieu de l'événement : _____

SECTION 4 - VISIBILITÉ

L'organisme s'engage à proposer à la Municipalité une visibilité tenant compte du soutien financier offert par cette dernière. Il s'engage à mentionner la collaboration de la Municipalité dans sa publicité, qu'elle soit verbale ou écrite, par l'utilisation de l'identité visuelle de la Municipalité (logo) ou d'une mention verbale lors d'allocutions. La Municipalité peut également demander de la visibilité supplémentaire selon le montant octroyé et le type de projet. L'organisme doit soumettre à la Direction, pour approbation avant leur publication, les épreuves des documents sur lesquels l'identité visuelle de la Municipalité apparaîtra.

SECTION 5 - INFORMATIONS PERTINENTES

Les demandes d'attribution d'aide financière présentées dans le cadre de cette politique doivent être acheminées au bureau du Service des loisirs et de la culture :

Service des loisirs et de la culture

65, rue Lessard, Saint-Jean-de-Matha (Québec) J0K 2S0

Tél. : (450) 886-3867 poste 301

courriel : evenements@matha.ca

Veillez prévoir un délai maximum de six (6) semaines pour l'analyse et le retour de la réponse.

RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Demande admissible (montant : _____ \$)

Demande non admissible

Raison (s) de la non-admissibilité :

Signature du répondant municipal

Date



ANNEXE A - DOCUMENTS À JOINDRE

- Formulaire de demande dûment complété
- Preuve d'incorporation de l'organisme ou de la date de fondation
- Résolution du conseil d'administration de l'organisme mentionnant la tenue de (des) (l') événement(s)